Le château de Lédenon



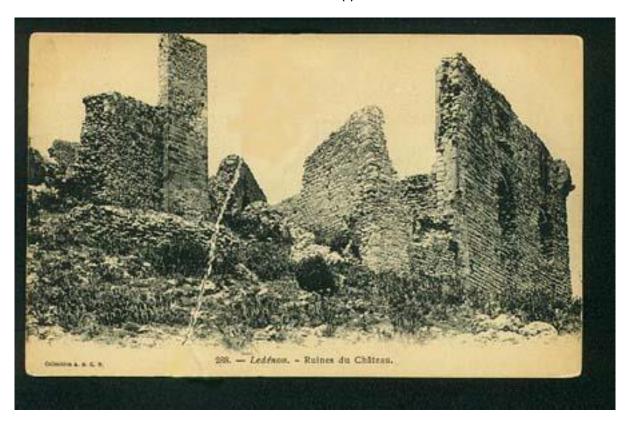
Vue du château en 2009



Ruines château (1)



Ruines château(2)



Ruines château (3)



Ruines château (4)

Différentes vues du château au début du XX siècle

Sa construction semble dater du XIIe siècle. Une datation a été permise grâce à l'utilisation des blocs de concrétions calcitiques provenant de la canalisation de l'aqueduc romain de Nîmes. En visitant le château on repère aujourd'hui encore ces moellons avec leurs multiples stries parallèles qui correspondent aux différents plans de cristallisation du calcaire. En comparant avec les blocs de l'église de Saint Bonnet et la chapelle Saint Étienne de Saint Hilaire d'Ozilhan, on a pu estimer la construction d'une partie de cet édifice vers 1150-1200. Mais il faut attendre 1311 pour qu'il soit cité pour la première fois dans un acte relatif à un mas dont une partie se trouvait sur ses terres, ainsi que celle du château de Clausonne.

Les différents propriétaires

Un peu auparavant, en 1299, on trouve un Raymond Gaucelin, de la famille de Sabran, seigneur en partie d'Uzès, seigneur de Lédenon et de Laugnac. Sa fille Béatrix, le 30 juin 1316, fit de son oncle, le cardinal Bérenger de Fredol, son héritier. A la mort de Béatrix, il en prit possession jusqu'à sa propre mort, le 11 juin 1323, mais nous ne savons pas qui furent alors les héritiers directs.

En octobre 1357, un acte entre les consuls et le procureur du seigneur de Lédenon, mentionne les remparts de Lédenon et ses deux portes. Un autre, de 1378, règle le dispositif de garde du château mais ne mentionne pas de propriétaires.

Puis ce fut une période de troubles qui ravagèrent la région de Lédenon, du fait des routiers, des Anglais, des gens d'armes du Duc de Berry, des milices des villes et de la révolte des Tuchins (La révolte des Tuchins ou Tuchinat est une revolte languedocienne survenue entre 1380 et 1384 contre les prelevements fiscaux, le pouvoir royal.)

Ces campagnes militaires s'accompagnaient malheureusement de pillages en particulier les biens nourriciers du monde agricole. La répercussion sur le monde agricole et l'économie rurale est importante.

Les routiers ont laissé partout sur leur passage de désastreux souvenirs.

On imagine que plus d'une fois les habitants de Lédenon devaient trouver refuge à l'intérieur de la basse cour du château. Lédenon fut pris d'assaut au printemps 1383 par Mondon (Raymond) de Prohins, seigneur de Saint Privat, qui y installa une forte garnison de 100 lances, et s'en servit comme base d'opérations. Ce pauvre gentilhomme campagnard, ruiné

notamment par les mandataires de la royauté, s'était mis à la tête d'une bande de révoltés désignés sous le nom de « Tuchins ». Ils multiplièrent les pillages et les inhumanités si bien que les consuls de Lédenon s'en plaignirent directement au Pape. Ainsi les violences et les vols de ses troupes attirèrent sur lui une excommunication papale. En effet ces mouvements sombraient très vite dans le banditisme

Finalement les révoltés furent écrasés par le duc de Berry, gouverneur du Languedoc sous Charles VI (le roi fol). Nous ne savons pas si le château a souffert durant cette période agitée. Entre temps, le duc de Berry avait vaincu à Uchamps, près de Nîmes, les milices bourgeoises de Nîmes et des villages voisins, qui comprenaient, peut être celles de Lédenon.

Un acte de 1408 règle à nouveau la garde du château sans préciser une fois encore le nom du propriétaire.

Finalement entre la mort de Berenger de Fredol en 1323 et l'année 1455 nous ne savons rien des seigneurs de Lédenon. En avril 1455 on recense la noblesse de la sénéchaussée de Beaucaire et de Nîmes. Apparaît alors Léonard d'Aramon, seigneur de Lédenon et coseigneur d'Aramon avec le roi de France. Un peu plus tard ce Léonard d'Aramon, seigneur de Lédenon est recensé en 1461 pour trois chevaux. En 1462 un Bernard d'Aramon est cité à propos de l'étang de Laugnac. Plus tard, le 2 juillet 1500, Jean et Gaspard de Luetz achetèrent à Jean et Gaspard d'Aramon les portions de la seigneurie d'Aramon qu'ils possédaient. En 1529 parmi les membres de la députation de la noblesse des diocèses de Nîmes, Maguelonne et Uzès figure la famille d'Aramon.

En 1527, apparaît un Mathieu de Bargeton de Cabrières, annobli par François Premier, en 1533, comme co-seigneur de Lédenon, ayant même pris le titre de Baron de Lédenon, dans un acte de 1537. Il possédait aussi le quart de Laugnac. Mais la seigneurie de Lédenon n'apparaît plus dans les titres de ses successeurs.

Nous ne savons pas comment ils l'ont cédée à Pierre d'Aramon, baron de Lédenon, qui épousa en 1547 Gabrielle Rudolphe, (fille de Louis, seigneur de Saint Paulet et de Domergue de Sarras), dont la fille, seule héritière du titre, Domergue d'Aramon épousa Gédéon de Roys (qui apparaît au compois de 1647, et aussi dans un arrêt de 1604).

Cette dernière testa en 1631 et 1645 en faveur de François, son neveu, qui devint François de Georges d'Aramon, baron de Lédenon. Il épousa le 16 novembre 1667 Jeanne de Bannes. Ils résident le plus souvent dans leur château de Clausonne près de Meynes car celui-ci est plus moderne et confortable.

Leur héritière, Marie, demoiselle de Georges de Tarnaut de Lédenon, née en 1701, épousa François Toussaint de Milani de Cornillon de Romieu, d'une famille de robe anobli en 1604, qui devint baron de Lédenon par ce mariage.

Son fils, François, épousa en 1750, Louise Jacqueline d'Agulac de Beaumefort de Rousson, dont la seule héritière, la fameuse **Blanche** (Marie Françoise Blanche née le 8 septembre 1751), dernière baronne de Lédenon par le sang épousa le lieutenant colonel de Vedel.

Cette union est un vrai roman car son père n'était pas favorable à ce mariage et obtint de Louis XV une lettre de cachet pour faire interner sa fille Blanche au couvent du Petit Calvaire à Paris. Après 12 ans de procès, elle finit par obtenir justice et épousa celui qu'elle aimait. Son père décide alors de tout vendre pour la déshériter. Le fief (la terre et la baronnie de Lédenon, Clausonne et leurs dépendances) fut racheté par Barthélémy Fornier le 4 septembre 1777 pour la somme de 306 000 livres (l'équivalent du prix d'une centaine de maisons à l'époque!).

Il prit le nom de Fornier de Clausonne. C'est l'ancêtre direct des actuels propriétaires (la famille Seydoux avec notamment Jérome, héritier de la famille Schlumberger, patron de Pathé et qui se place dans les plus grandes fortunes de France) des châteaux de Clausonne (construit sous Henri IV) et de Lédenon.

Description du château

La seule description ancienne du château est bien concise (acte de la série des archives du Gard). Elle est datée de 1711 et précise que « noble Claude Georges d'Aramon, baron de Lédenon, possède un château avec terrasse, deux cours et une citerne, pour lesquels il paie une livre, deux sous et quatre deniers ».

Nous savons aussi, que dans le milieu du XVIIIe siècle, François Toussaint de Milani de Cornillon de Romieu, baron de Lédenon, père de Blanche, préférait habiter Clausonne, en raison du mauvais état du château de Lédenon.

L'acte par lequel Barthélémy Fornier de Clausonne (famille de négociants de Nîmes) acheta la seigneurie de Lédenon nous apporterait peut-être quelques informations sur l'état du château. Mais ce contrat signé le 23 août 1779 devant le notaire royal de Vallabrègues est en très mauvais état et ne peut plus être consulté aux archives départementales (côte 2E 72 152). Barthélémy Fornier de Clausonne n'ayant pas émigré pendant la révolution, Lédenon ne fut, semble-t-il, ni saisi, ni vendu au titre des biens nationaux.

Comme tous les châteaux médiévaux, celui de Lédenon se trouve sur une hauteur. C'était ainsi un point privilégié d'observation tout en gardant un accès difficile. Son plan irrégulier suit la courbe de la colline et s'adapte au relief calcaire.

On remarquera en façade les meurtrières entrecoupées de croix ainsi que des fenêtres géminées surmontées de croisées à meneaux, recrées à l'identique sur le mur rehaussé à la fin du XX siècle (campagne de restauration à partir de 1983) comme on le voit sur les photographies ci-dessous.





Façade (1) façade (2)

Fenêtres restaurées (vues de l'extérieur) à la fin du XX siècle



ouvertures

On voit ici sur ce vieux cliché les ouvertures béantes vues de l'intérieur du château, avant la restauration

Au Sud-Ouest, la cour d'entrée donne sur le porche qui s'ouvre sur la cour intérieure, dallée de pierres. A l'Ouest, la cour intérieure est limitée par le bâtiment qui contenait l'ancienne cuisine, couvert d'une terrasse, de même que la grande salle.

Au niveau -1, à l'Est, on trouve deux salles voûtées (1) (les numéros en caractère gras servent à se repérer sur le plan qui figure à la fin) et dans la cour la citerne (2).



La cour sous laquelle se situe la citerne (2)



La même vue avant la restauration

A proximité de la porte d'accès au sous-sol (Est), les vestiges d'un pressoir à huile ou à vin (3) ont également été identifiés. Les larges rainures verticales disposées latéralement par rapport à l'aire de pressage indiqueraient qu'il s'agit d'un pressoir médiéval à vis dit « à grand point » et sans contrepoids. Son insertion dans la roche en place est particulièrement judicieuse.



Salle avec voûte en berceau (1)



Entrée de la salle voûtée



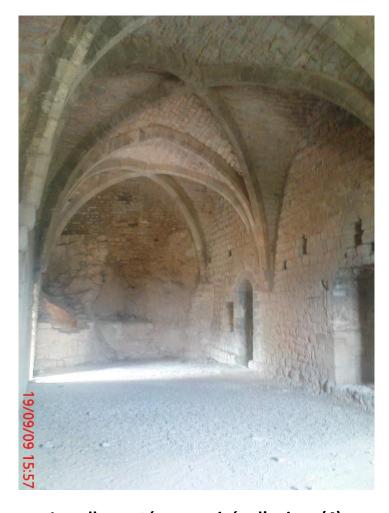


Pressoir à huile ou à vin (3)

Escalier qui mène au pressoir

(On voit très bien l'entaille dans la pierre pour permettre au liquide de tomber dans le bac de réception)

Au niveau 0, au Nord on trouve une grande salle voûtée (4)



La salle voutée en croisée d'ogives (4)

Avec des traces de carrelages en terre cuite du XVIII siècle.

On y accède par des portes (5) de la fin XII, début XIII siècle (restauration des années quatre vingt).



Une porte médiévale (5)

A l'Ouest l'ancienne cuisine (6) avec son ancien four à pain (7).





Un évier Le four à pain (7)



Le dos du four à pain

L'effondrement de l'ouvrage permet de voir les détails de sa construction avec ses briques réfractaires

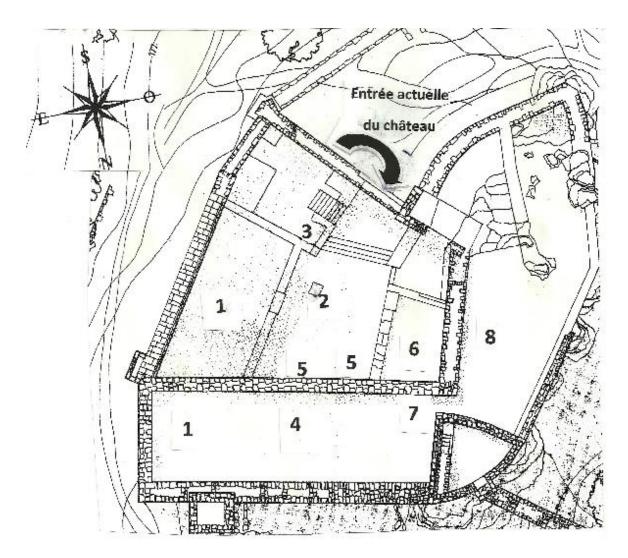
Au niveau 1 on trouve les terrasses (8).



L'accès aux terrasses

La terrasse avec sa vue dominante

par une des tours



Plan du château

Depuis le 6 décembre 1990, le château, ses remparts, sa salle voûtée d'ogives du XIII siècle et le donjon sont inscrits sur la liste complémentaire des monuments historiques.

Tiré de l'ouvrage de Damien ORTEGA « Lédenon, un village des garrigues Nîmoises » aux éditions de la Fenestrelle.